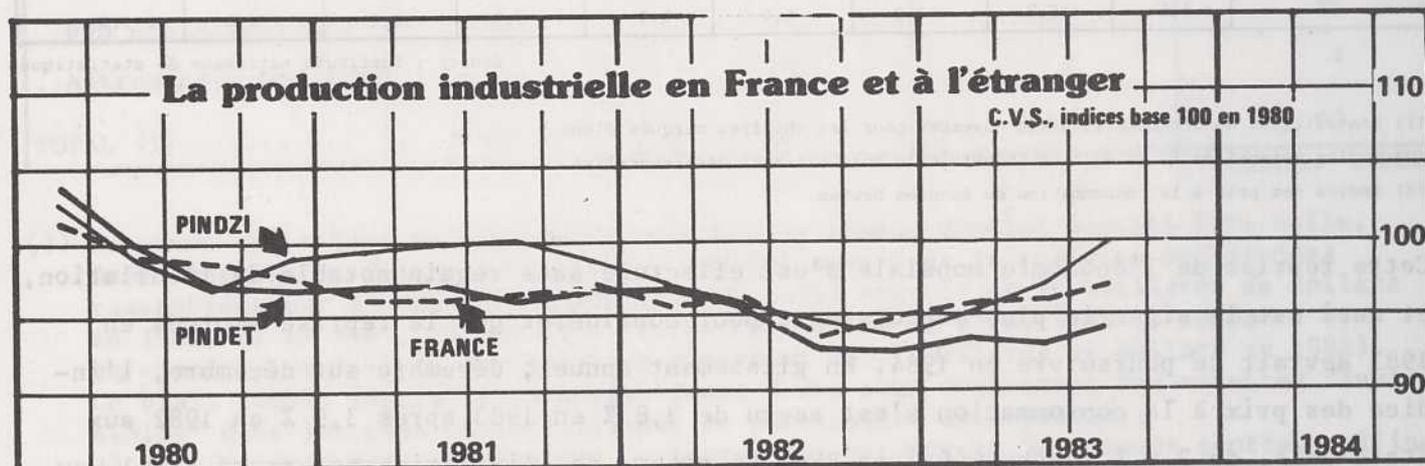


I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

En 1983, l'économie mondiale a été marquée par une reprise soutenue aux Etats-Unis qui s'est diffusée davantage vers les pays bordant l'Océan Pacifique, moins vers l'Europe Occidentale où le redémarrage de l'activité s'est surtout manifesté en Allemagne et au Royaume-Uni. Cette reprise a donc relativement peu profité à la France qui effectue près de 60 % de ses échanges avec les pays européens et est plus sensible à la conjoncture de ceux-ci qu'à celle de l'ensemble de la zone OCDE. On s'en convaincra à la lecture du graphique ci-contre qui retrace l'évolution de la production industrielle en France et dans huit des principaux pays de l'OCDE, Etats-Unis, Japon, Canada, RFA, RU, Italie, UEBl et Pays-Bas, selon deux optiques différentes :

- l'optique Monde pour l'indicateur PINDZI qui agrège les indices des pays avec des pondérations proportionnelles à leurs produits intérieurs bruts respectifs en 1980 ;
- l'optique France pour l'indicateur PINDET qui affecte à l'indice de chaque pays un poids proportionnel à la valeur des exportations de la France à destination de ce pays en 1980.



En 1983, on note une évolution nettement divergente de ces deux indicateurs, qui traduit la faiblesse de la reprise en Europe relativement à celle constatée en Amérique du Nord et au Japon, tandis que la production industrielle en France évolue entre les deux. Il n'en reste pas moins que la demande mondiale de produits manufacturés adressée à la France connaît un glissement positif de 4 % entre le quatrième trimestre 1982 et le quatrième trimestre 1983, glissement qui recouvre une croissance de 5 % de la demande en provenance des pays de l'OCDE, alors que la demande émanant des pays de l'OPEP baisse de 18 %. Cette dernière évolution doit être rapprochée de la baisse du prix du pétrole en dollars évoquée plus loin.

Le redémarrage de l'économie mondiale après les trois années de croissance quasi-nulle qui ont suivi le deuxième choc pétrolier de 1979, a stoppé la diminution de l'emploi dans la zone OCDE au premier semestre de 1983. Cette évolution d'ensemble recouvre des mouvements différenciés selon la localisation de la reprise : augmentation aux Etats-Unis, Japon et Canada, baisse dans la quasi-totalité des autres pays. Comme la population active s'est encore accrue, bien que dans de plus faibles proportions, le chômage a atteint un niveau record au premier semestre de 1983 : 9,1 % de la population active, soit 33 millions de chômeurs, pour l'ensemble des pays de l'OCDE contre respectivement 8,8 % et 31,5 millions le semestre précédent. Depuis la mi-1983, le chômage s'est stabilisé en raison d'une forte baisse aux Etats-Unis et au Canada. A travers les diverses conventions de mesure du chômage d'un pays à l'autre, on retrouve ici encore les disparités des évolutions économiques déjà signalées.

Activité, inflation, chômage dans les principaux pays industrialisés (1)

	Activité (2)			Inflation (3)			Chômage		
	3 derniers mois rythme annuel	GA 1983	GA 1982	3 derniers mois rythme annuel	GA 1983	GA 1982	Part de la population active en %	Variation au cours des 12 derniers mois en %	nombre de chômeurs en milliers
Etats-Unis	+ 7,8	+16,1	- 5,7	+ 2,4	+ 3,8	+ 3,9	8,1	-23,6	9 196
R.F.A.	+ 7,0	+ 6,9	- 5,9	+ 1,6	+ 2,6	+ 4,6	7,5	+ 4,0	2 190
Italie	-13,9	- 4,4	- 5,3	+13,4	+12,8	+16,3	12,3**	+12,7**	2 859**
Royaume-Uni	+ 4,4	+ 3,4	+ 2,5	+ 4,1	+ 5,3	+ 5,4	12,7	- 0,1	2 946
Japon	+ 4,9	+ 9,3	- 2,5	0	+ 1,8	+ 1,8	2,6	+ 5,9	1 500
France	+ 6,6	+ 4,0	- 3,8	+ 6,6	+ 9,3	+ 9,7	8,4	+ 4,5	2 119

Source : Instituts nationaux de statistiques

(1) Statistiques de décembre 1983, de novembre pour les chiffres marqués d'une "

(2) Indice mensuel de la production industrielle hors bâtiment désaisonnalisé

(3) Indice des prix à la consommation en données brutes

Cette reprise de l'économie mondiale s'est effectuée sans regain notable de l'inflation, et ceci est le signe le plus encourageant pour considérer que la reprise amorcée en 1983 devrait se poursuivre en 1984. En glissement annuel, décembre sur décembre, l'indice des prix à la consommation s'est accru de 3,8 % en 1983 après 3,9 % en 1982 aux Etats-Unis, de 2,6 % contre 4,6 % en RFA. Le rythme de l'inflation est resté stable au Japon (1,8 %) et au Royaume-Uni (5,3 %). Dans ces pays où s'est manifestée avec le plus de force la relance de l'activité, la maîtrise de l'inflation paraît donc bien assurée en 1983. Elle a été facilitée cependant par une circonstance exceptionnelle, la baisse du prix du pétrole de 34 à 29 dollars le baril survenue au début de 1983. Cette baisse a été partiellement compensée en cours d'année par l'appréciation du dollar contre toutes monnaies (+ 11 %).

La localisation de la reprise mondiale, la baisse du prix du pétrole en dollars, l'effort d'assainissement des pays les plus fortement endettés, effort parfois subi sous l'égide du Fonds Monétaire International, ont permis d'atteindre en 1983 une configura-

tion plus satisfaisante des paiements courants par grandes zones. Le déficit de l'OPEP s'est accru en 1983, avec la baisse des recettes d'exportation. Les pays en voie de développement non pétroliers, tout particulièrement en Amérique Latine, et les pays de l'Est ont réduit leurs déficits des paiements courants et ont même enregistré en 1983 des excédents commerciaux dans leurs échanges avec les pays industrialisés. Aussi les problèmes d'endettement de certains pays en voie de développement, qui, fin 1982, menaçaient la stabilité du système financier international, ne se sont pas aggravés en 1983 même s'ils ne se sont pas résolus. En revanche aux Etats-Unis, le déficit des paiements courants s'est creusé sous l'effet de la reprise et a atteint un niveau record de 42 milliards de dollars en 1983 contre 12 milliards en 1982. Il lui correspond un déficit commercial également record de 60 milliards de dollars en 1983 contre 36 milliards en 1982. En l'absence de modification de la politique économique aux Etats-Unis, ce déficit est sans doute amené à croître en 1984 et à rendre le débat sur l'orientation de la politique économique américaine de plus en plus vif, ceci en année électorale.

Soldes des paiements courants par grande zone

milliards de dollars

Zone	1980	1981	1982	1983
. OCDE	- 70	- 28	- 30	- 24
. OPEP	111	52	- 16	- 31
. PVD non pétroliers	- 60	- 76	- 65	- 45
. Autres pays non OCDE	- 9	- 10	3	4
TOTAL (1).....	- 28	- 62	-108	- 97

Source : OCDE

- (1) La somme des soldes des paiements courants au niveau mondial devrait être nulle. Cependant les assymétries et erreurs statistiques dans la collecte des données rassemblées par l'OCDE font apparaître un total négatif de 28 milliards de dollars en 1980, 62 en 1981, 108 en 1982 et une estimation de 97 en 1983 (à comparer avec un commerce mondial de marchandises d'environ 1850 milliards de dollars en 1982). Ce biais semble imputable essentiellement à une sous évaluation des recettes "Invisibles" dans les pays industrialisés, en particulier deux postes :
- 1) les services hors revenus des facteurs, qui recouvrent les grands contrats, l'ingénierie, mal enregistrés dans les statistiques de balance des paiements,
 - 2) les revenus d'investissement à l'étranger pour lesquels l'écart grandissant depuis quelques années est peut être lié à l'apparition de paradis fiscaux par lesquels transitent de plus en plus ces revenus. On peut penser que le déficit officiel de la balance des opérations courantes des USA est surestimé de 30 à 40 milliards de dollars.

L'année 1982 a été marquée par une dégradation des paiements courants des pays développés. Les déficits ont atteint des niveaux élevés, en particulier pour les États-Unis, le Japon et l'Allemagne. Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs, notamment de la dévaluation du dollar par rapport au yen et au mark, et de la réduction des exportations de biens manufacturés.

Les déficits des paiements courants ont entraîné une accumulation de dettes étrangères, ce qui a conduit à une détérioration de la position financière internationale de ces pays. Les autorités ont tenté de mettre en œuvre des politiques d'austérité et de dévaluation pour réduire les déficits, mais ces mesures ont eu des effets limités.

La situation est préoccupante car elle peut entraîner une perte de confiance des investisseurs étrangers et une déstabilisation des marchés financiers. Il est donc essentiel que les pays concernés prennent des mesures efficaces pour résoudre ces problèmes et restaurer l'équilibre de leurs paiements courants.

Milliards de dollars	1981			1982		
	1981	1982	1983	1981	1982	1983
TOTAL	-10	-18	-28	-10	-18	-28
Autres pays non OCEC	-5	-10	-15	-5	-10	-15
OCDE	-5	-8	-13	-5	-8	-13

(D) Le tableau des soldes des paiements courants au niveau mondial devrait être positif, non seulement à cause des déficits des pays en développement, mais aussi en raison de la réduction des déficits des pays développés. Cependant, la situation reste préoccupante car les déficits des pays développés continuent de s'accroître.

Les déficits des paiements courants ont entraîné une accumulation de dettes étrangères, ce qui a conduit à une détérioration de la position financière internationale de ces pays. Les autorités ont tenté de mettre en œuvre des politiques d'austérité et de dévaluation pour réduire les déficits, mais ces mesures ont eu des effets limités.

La situation est préoccupante car elle peut entraîner une perte de confiance des investisseurs étrangers et une déstabilisation des marchés financiers. Il est donc essentiel que les pays concernés prennent des mesures efficaces pour résoudre ces problèmes et restaurer l'équilibre de leurs paiements courants.

1983 est l'année de la rigueur. Dès la mi-1982, la politique économique s'est donnée pour objectif la restauration de l'équilibre extérieur, la réduction du rythme de l'inflation et la maîtrise des déficits publics. Tous les moyens d'action de la puissance publique y concourent : finances publiques, politique du crédit, contrôle des prix et des salaires, etc... Au cours de l'hiver 1982-1983, la dégradation de la compétitivité de nos produits liée à la différence d'inflation entre la France et ses partenaires commerciaux, la persistance d'un déficit extérieur important, conduisent à l'ajustement de parité de mars 1983 et amènent à renforcer le dispositif mis en place au deuxième semestre 1982.

On retrace ici les grands traits de la politique budgétaire et monétaire en 1983. Les effets du contrôle des prix sont analysés au chapitre suivant, ceux de la politique du change au chapitre VII.

1. Politique budgétaire

1.1. Les recettes

a) Les impôts

Les mesures envisagées début 1983 dans la *loi de finances initiale* correspondent, selon les estimations d'alors, à une légère augmentation de la pression fiscale. Les prélèvements exceptionnels de l'année antérieure sont dans l'ensemble reconduits : ainsi la majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu (3,6 milliards) et les cotisations complémentaires à la taxe d'apprentissage et à la participation des employeurs à la formation professionnelle (2,3 milliards).

Cette faible progression de la pression fiscale globale recouvre une amélioration relative de la situation des entreprises au détriment de celle des ménages : le rendement de l'impôt sur les bénéfices des sociétés est en progression très faible à la suite des mauvais résultats des entreprises en 1982, tout particulièrement des institutions de crédit ; les bases d'imposition de la taxe professionnelle sont réduites, conformément au collectif budgétaire de juillet 1982 (- 3,9 milliards) ; enfin la contribution de solidarité à l'UNEDIC payée par les fonctionnaires depuis novembre 1982 s'étend en année pleine (3,9 milliards) et des vignettes sont instituées au profit de la Sécurité Sociale sur les alcools et sur les tabacs, (25 % à compter du 1er avril, l'introduction de la vignette sur les tabacs sera ultérieurement repoussée).

A ce dispositif initial se superposent les mesures d'accompagnement du plan de mars 1983. Elles sont pour partie consacrées au redressement des comptes sociaux. Ainsi en va-t-il de la contribution de 1 % sur les revenus imposables des ménages en 1982

(8 milliards) qui se traduit par une majoration sensible de l'impôt aux deuxième et troisième trimestres 1983. Par ailleurs les tarifs de la taxe intérieure sur les produits pétroliers sont aménagés et il vient s'y ajouter une taxe parafiscale au profit de la Caisse Nationale de l'Energie (1,2 milliard). Enfin mentionnons l'emprunt obligatoire (13,6 milliards) décidé à la même date, dont on peut se demander si il n'est pas ressenti comme un impôt par les ménages, bien qu'il ne soit cependant pas classé comme tel par la Comptabilité Nationale et n'intervienne pas dans le calcul de la pression fiscale.

Tout compte fait on observe un accroissement sensible de la pression fiscale directe sur les ménages et entreprises individuelles : elle passe de 7,9 % du revenu disponible brut avant impôts en 1982 à 8,6 % en 1983. Par contre la pression fiscale directe sur les sociétés calculée aussi en pourcentage du revenu disponible avant impôts s'allège (23,8 % contre 26,7 %). Le rapport des impôts indirects au PIB total restant stable (15,6 % après 15,5%), la pression fiscale (25,3 %), ensemble des impôts rapporté au PIB total, s'accroît en moyenne annuelle de 0,4 point, comme en 1982 où elle avait atteint 24,9 % après 24,5 en 1981.

Impôts reçus par les administrations publiques

taux de croissance semestriel

Part en % en 1982		1 9 8 2			1 9 8 3		
		I	II	MA	I	II *	MA *
61,0	Impôts liés à la production	4,3	8,9	15,2	3,1	5,3	10,4
37,9	Dont T.V.A.	6,2	8,9	16,9	3,8	3,6	10,2
39,0	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine et le capital	10,8	2,7	16,9	9,8	3,2	11,2
7,3	Dont Sociétés	8,3	-1,3	10,4	0,3	6,4	2,7
28,3	Dont Ménages et EI	7,5	6,0	15,7	14,8	1,9	19,3
100	Total	6,7	6,6	15,9	5,6	4,5	11,4
	Indice des prix de détail	6,1	3,9	12,0	5,0	4,5	9,5

b) Les cotisations sociales

Comme à l'ordinaire, l'évolution des cotisations sociales en 1983 s'explique par l'aménagement des taux et, le cas échéant, le relèvement des plafonds dans la limite desquels ces taux s'appliquent.

Trois changements de taux interviennent au cours des deux années 1982 et 1983. La cotisation ASSEDIC est relevée de 1,2 point le 6 novembre 1982 (0,72 à la charge des employeurs, 0,48 à la charge des salariés) et de 1 point le 1er juillet 1983 (0,60 à la charge des employeurs, 0,40 à la charge des salariés). Cette cotisation s'applique dans la limite de quatre fois le plafond de la Sécurité Sociale. Par ailleurs, la

cotisation afférente à la retraite complémentaire est relevée de 0,2 point au 1er janvier 1983 (0,12 à la charge des employeurs, 0,08 à la charge des salariés).

En outre, en application des nouvelles dispositions qui prévoient des revalorisations semestrielles du plafond de la Sécurité Sociale, ce dernier a été augmenté successivement de 7,44 %, 4,66 % et 6,22 % aux 1er juillet 1982, 1er janvier 1983 et 1er juillet 1983.

Taux de cotisations sociales

pourcentage des salaires et traitements bruts

	Employeur		Salarié	
	applicable dans la limite d'un plafond	applicable dans une limite supérieure à un plafond	applicable dans la limite d'un plafond	applicable dans une limite supérieure à un plafond
	du 1/1/82 au 6/11/82.....	22,21	19,79	4,40
du 6/11/82 au 1/1/83.....	22,21	20,51	4,40	8,98
Moyenne 1982.....	22,21	19,91	4,40	8,58
du 1/1/83 au 1/7/83.....	22,33	20,51	4,48	8,98
du 1/7/83 au 31/12/83.....	22,33	21,11	4,48	9,38
Moyenne 1983.....	22,33	20,81	4,48	9,18
Taux de croissance 1983/1982	0,5	1,5	1,8	7,0

Au total, la valeur réelle des cotisations sociales, rapportée à l'indice des prix de détail, s'accroît d'environ 3,5 % en 1983. Les salariés supportent depuis deux ans une fraction de plus en plus importante de la charge : ceci s'explique par le jeu des augmentations de taux qui poussent à l'accroissement de la part salariale dans l'ensemble.

Cotisations sociales reçues par les administrations publiques

taux de croissance semestriel

	1 9 8 2			1 9 8 3		
	I	II	MA	I	II *	MA *
	Employeurs	8.5	7.6	15.7	4.3	7.6
Salariés	12.0	7.5	19.8	6.4	9.9	15.7
Non salariés	13.9	11.0	26.6	6.7	4.0	14.5
Total	9.7	7.8	17.4	5.0	8.0	13.3

Structure par agent verseur des cotisations sociales reçues par les administrations publiques

%

	1 9 8 1	1 9 8 2	1 9 8 3
	Employeurs	67.9	66.9
Salariés	25.5	26.0	26.6
Non salariés	6.6	7.1	7.1
Total	100.0	100.0	100.0

Les recettes des administrations publiques, constituées pour l'essentiel des impôts et des cotisations sociales, voient donc leur part dans le PIB continuer à s'accroître en 1983. Au vu des informations actuellement disponibles, le taux des prélèvements obligatoires dans le PIB total s'élèverait d'un point en moyenne annuelle et atteindrait 44,7 %.

1.2. Les dépenses

L'année 1983 marque un coup de frein dans la progression des dépenses publiques après l'accélération des deux années antérieures. Compte-tenu de l'inertie, ce mouvement ne se reflète pas immédiatement sur tous les postes de la comptabilité budgétaire. Ainsi la charge de la dette progresse fortement. Nous nous limiterons ici à l'analyse de l'évolution de la masse salariale et des prestations sociales versées par les administrations publiques.

La masse des salaires bruts versés par les administrations publiques progresse en 1983 de 10,0 % en moyenne annuelle après 15,4 % en 1982 et 15,9 % en 1981, soit de 0,5 % en pouvoir d'achat selon l'indice des prix de détail. Ce mouvement est lié au ralentissement de la progression des effectifs (+ 0,5 %) et aux nouvelles modalités de fixation des traitements des fonctionnaires. Selon l'accord signé en novembre 1982, en fonction d'une hausse des prix anticipée de 8 % pour 1983, les traitements bruts ont été relevés de 2 % aux 1er avril, 1er juillet, 1er novembre 1983 et au 1er janvier 1984. Par ailleurs, un rattrapage de 2 % au titre de l'année 1982 a été accordé à des dates différentes courant 1983 selon l'indice hiérarchique ("2 % balladeur") ; les plus bas salaires ont perçu cette majoration dès décembre 1982, la plupart des fonctionnaires en avril ou novembre 1983, ceux d'un grade plus élevé (12 % environ des effectifs) au 1er janvier 1984 date à laquelle l'unité de la grille hiérarchique est donc rétablie.

Le ralentissement en 1983 de la progression des dépenses sociales est lui aussi tout-à-fait sensible. Le taux de croissance en volume de l'ensemble des prestations sociales revient à 2,5 % après 7,0 % en 1982. Ce résultat est imputable pour une bonne part à la mise en oeuvre des divers plans de redressement de la Sécurité Sociale adoptés depuis juillet 1982, même si certains aspects en restent encore à ce jour d'interprétation délicate. L'effort a porté au premier chef sur la maîtrise des dépenses de santé, mais aussi sur les autres types de prestations.

Les dépenses des organismes de Sécurité Sociale au titre de la Santé progressent, en valeur et en moyenne annuelle, de 10,8 % en 1983 après 18,3 % en 1982 et 17,6 % en 1981. Les économies réalisées sur les dépenses au titre de la pharmacie résident principalement dans la baisse du prix de certains médicaments, la réduction de la marge des grossistes répartiteurs, le reclassement des médicaments dits "de confort", le report des hausses de prix pharmaceutiques prévues initialement pour juillet 1983 et la bais-

se de 1 point du taux de marque des pharmaciens. L'effort de rigueur imposé aux dépenses au titre de l'hospitalisation s'est traduit par une réduction du nombre de créations d'emplois et du montant des prêts accordés aux hôpitaux par les Caisses Régionales d'assurance maladie. Il a, en outre, abouti à la mise en oeuvre à partir du 1er avril 1983 d'un forfait hospitalier fixé à 20 francs par jour. Toutefois l'évolution des dépenses de santé ne semble pas pouvoir être entièrement expliquée par l'effet des divers plans de redressement adoptés depuis la mi-1982. D'autres facteurs sont vraisemblablement intervenus, parmi lesquels il faut citer l'absence de rattrapage sensible de la baisse d'activité consécutive à la grève des internes et chefs de clinique au premier trimestre et l'existence de perturbations dans la facturation hospitalière. Ainsi, l'informatisation du système de facturation avait induit en 1982 une diminution du délai séparant le séjour effectif à l'hôpital et son remboursement. On peut donc estimer à au moins 0,7 % la baisse mécanique du nombre de journées d'hospitalisation en 1983 associée à ce phénomène, ce qui explique une fraction non négligeable du recul observé (- 3,8 %) de cette statistique.

Le taux de croissance annuel des prestations vieillesse demeure élevé en 1983 (+13,7%). Les économies réalisées en indexant ces prestations sur les évolutions nominales anticipées et non plus sur les évolutions passées ne compensent pas l'effet en année pleine des augmentations accordées dans le courant de l'année 1982.

La masse des prestations familiales ne progresse en 1983 que de 8,3 % en moyenne annuelle, et baisse en glissement (- 2,3 %). Plusieurs explications rendent compte de ce phénomène. Début 1983 est mis en place un délai de carence qui modifie les droits relatifs à certaines allocations : les droits s'ouvrent désormais au premier jour du mois civil qui suit celui au cours duquel les conditions d'ouverture sont réunies ; ces droits s'éteignent au premier jour du mois civil au cours duquel ces conditions font défaut. Par ailleurs, les allocations prénatales et postnatales sont affectées par la baisse du nombre des naissances (- 6,3 % en 1983 par rapport à 1982). De plus après être restées bloquées à leur niveau du 1er juillet 1982 jusqu'au 1er juillet 1983, comme d'ailleurs le complément familial, elles sont majorées de 4 % à cette date conformément à la norme de prix. Leur revalorisation en 1983 est donc bien inférieure à la hausse des prix.

Enfin dans le cadre du décret du 24 novembre 1982, la durée d'indemnisation associée aux différentes allocations de chômage a été réduite, les taux de ces allocations ainsi que des préretraites ont été révisés en baisse ; des délais de carence liés aux congés payés et aux indemnités de licenciement conventionnelles ont été institués. Aussi en glissement sur l'année 1983, la progression des prestations chômage a-t-elle été ramenée à 8,9 %. Mais le nombre élevé des départs en préretraite fin 1982 de personnes désireuses de bénéficier de la garantie de ressources conduit à une augmentation en moyenne annuelle de 16,2 %.

Part en % dans le total 1982		1 9 8 2			1 9 8 3		
		I	II	MA	I	II	MA
36.6	Santé	11.2	4.7	18.3	5.5	5.4	10.8
40.5	Vieillesse	9.4	7.4	18.4	5.9	7.3	13.7
10.1	Chômage	15.2	17.5	41.6	2.0	11.0	16.2
12.8	Famille	13.1	1.7	20.0	8.3	- 2.1	8.3
100	Total	11.1	6.6	20.6	5.7	5.8	12.2
	Indice des prix de détail	6.1	3.9	12.6	5.0	4.5	9.5

Salaires et prestations sociales représentent environ 80 % des dépenses des collectivités publiques. Compte-tenu d'une forte progression de la charge de la dette, mais d'une baisse probable du volume des achats de biens et services, le besoin de financement des administrations publiques s'accroît modérément en 1983. La maîtrise de la progression des prestations sociales et l'accroissement des prélèvements obligatoires se conjuguent pour le maintenir aux environs de 2,9 % du PIB total.

1.3. Le plan de mars 1983

Dans le cadre du plan d'accompagnement du réajustement monétaire, diverses mesures tendent à accroître les recettes ou à réduire les dépenses des administrations publiques. Le tableau ci-dessous rappelle et actualise le chiffrage du plan qui avait été présenté dans la Note de Conjoncture de l'I.N.S.E.E. en avril dernier.

LE PLAN DE MARS 1983	Rendement escompté en mars 1983	Rendement estimé fin 1983
1 - Emprunt obligatoire de 10 % de l'impôt sur le revenu ou la fortune	14	13,6
2 - Prélèvement de 1 % sur le revenu imposable	11	8
3 - Autres mesures d'équilibrage de la Sécurité Sociale	2	2
4 - Taxe spéciale sur les produits pétroliers	3	0,6
5 - Avancement de l'échéancier des hausses de tarifs publics	2,5	2,5
Total : Prélèvements nouveaux	32,5	26,7
6 - Annulation de crédits budgétaires mis en réserve	7	
7 - Report en 1984 de dépenses budgétaires	3	
8 - Economies budgétaires supplémentaires	5	
9 - Economies sur l'enveloppe d'emprunt des collectivités locales	2	
10- Réduction de l'investissement des Grandes Entreprises Nationales prévu pour 1983	3,7	
11- Réduction des dépenses courantes des Grandes Entreprises Nationales	3,3	
Total : Réduction des dépenses du secteur administratif et public	24,0	

Les révisions qui affectent l'estimation initiale des mesures ont des origines variées : le prélèvement de 1 % sur le revenu imposable a été ramené à 8 milliards à la suite d'exonérations diverses ; la baisse des prix des produits pétroliers importés ayant été enrayée par une hausse du dollar supérieure aux prévisions, le rapport de la taxe spéciale sur les produits pétroliers instituée pour empêcher la répercussion de cette baisse sur le marché français n'est que de 0,6 milliard. Notons que la perte de 2 milliards de recettes subie par la Sécurité Sociale à la suite de l'échelonnement de l'instauration de la vignette sur le tabac (cinq hausses de 5 % sur deux ans et demi au lieu d'une hausse de 25 % au 1er avril) avait déjà été retenue lors de la première évaluation. Nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour modifier l'estimation de mars dernier du montant de la réduction des dépenses du secteur administratif et public.

Comme toujours en pareille circonstance, il est difficile d'apprécier l'impact macroéconomique d'un tel plan. Nombre de mesures de réduction de dépenses annoncées dans le plan auraient été prises dans le courant de l'année. Nous estimons ainsi à environ 11 milliards les économies supplémentaires, par rapport aux tendances antérieures, qu'a amenées le plan de mars 1983. Nous supposons que ces économies prennent effet au second semestre 1983.

Du côté des recettes, les problèmes que l'on rencontre pour apprécier l'impact macroéconomique du plan sont d'une autre nature, mais également fort délicats. Comment, en effet, a été ressenti l'emprunt obligatoire par les ménages ? Cet emprunt, en comptabilité nationale, est compté comme une épargne, et de fait, bien que rémunéré à un taux inférieur aux autres placements financiers de même nature, il a bien la forme d'une épargne : à ce titre, il peut conduire à une simple substitution d'un type d'épargne à un autre, sans effet sur la consommation. En revanche, son caractère obligatoire, la date de souscription avant les vacances d'été qui coïncide avec un paiement provisionnel exceptionnel de l'impôt sur le revenu en acompte du prélèvement de 1 % peuvent avoir forcé certains ménages à restreindre leur consommation au delà de l'arbitrage consommation - épargne habituel. C'est cette dernière hypothèse que nous avons retenue ici. Compte tenu du calendrier observé des prélèvements, ceci conduit à traiter l'emprunt obligatoire et le prélèvement de 1 % du revenu imposable comme une baisse de 21,6 milliards du revenu disponible brut des ménages, à raison de 8,8 milliards aux deuxième et troisième trimestres 1983 et de 4 milliards au quatrième trimestre. Enfin, nous ne prenons pas en compte les autres augmentations de recettes qui pour une part importante avaient été annoncées dans le plan de redressement de la Sécurité Sociale fin 1982.

Au total l'impact en variante des mesures budgétaires nouvelles apportées par le plan du 25 mars 1983, tel qu'il est chiffré par le modèle METRIC (tableau ci-après) est important. Le PIB baisse de 0,7 % en moyenne annuelle en 1983, ce qui conduit à une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi d'environ 30 000 en fin d'année. Le déficit

de la balance commerciale se réduit d'environ 9 milliards de francs en 1983. Du fait de l'inertie des mécanismes macroéconomiques, l'impact de ces mesures sera maximal en 1984, avec une diminution du PIB d'un peu plus de 1 %, un accroissement du chômage de 50 000 personnes par rapport au compte de référence qui permettent en contrepartie un redressement du solde commercial d'une vingtaine de milliards.

Effets, en variante, sur l'année 1983, des mesures budgétaires du plan de mars 1983

	83.2	83.3	83.4	1983/1982
P.I.B.	- 0.3	- 1.0	- 1.4	- 0.7
Importations	- 0.3	- 1.3	- 2.3	- 1.0
Consommation des ménages	- 0.4	- 0.6	- 0.7	- 0.4
Investissement	- 0.6	- 3.9	- 5.7	- 2.5
Demande hors stocks	- 0.3	- 1.1	- 1.4	- 0.7
Balance commerciale (en MDS)	0.9	2.9	5.1	8.9
Prix à la consommation	0	0.1	0.1	0.1
Emploi total (%)	0	- 0.1	- 0.3	- 0.1
Chômage (milliers)	3	14	30	

2. Politique monétaire

2.1. Le financement du Trésor

Si à l'époque de la rédaction de cette note, le solde de trésorerie en gestion pour 1983 n'est pas connu, on peut néanmoins l'estimer à environ 150 milliards. Ce solde est financé par le développement des ressources à long terme (apport net : 60 milliards), un fort accroissement des ressources monétaires (60 milliards environ, après 32 milliards en 1982) et une contribution notable des ressources liquides non monétaires, essentiellement de la Caisse des Dépôts et Consignations (30 milliards environ).

La progression des ressources à long terme résulte du succès des emprunts d'Etat : les émissions brutes, emprunt obligatoire compris (13,6 milliards), atteignent 67 milliards contre 40,3 milliards en 1982. De plus les remboursements d'emprunt 4,5 % 1973 effectués en 1982 (17,8 milliards) ne se sont pas renouvelés, et les amortissements ont été relativement faibles (7 milliards).

2.2. Le marché financier

Le marché financier réédite en 1983 sa remarquable performance de 1982, avec notamment une progression d'environ 31 % des émissions nettes d'obligations, après 43 % lors de l'exercice précédent. La faveur dont ce type de placement continue à bénéficier tient notamment à leur rendement qui reste très élevé en termes réels compte tenu d'une fiscalité incitative. En effet la baisse des taux d'intérêt - environ deux points d'une fin d'année à l'autre - reste graduelle et fait espérer des plus values en capital sur les titres émis à taux fixe.

Si la collecte réalisée sur le marché des actions profite essentiellement aux sociétés non financières, ce n'est pas le cas sur le marché des obligations où la part des institutions de crédit et des administrations publiques dans les émissions est massive (80 % au total, 50 % pour les institutions de crédit, 30 % pour les administrations). Les ressources mises ainsi à la disposition des entreprises ne sont donc que d'environ 25 milliards, à comparer à l'augmentation de 150 milliards de l'encours des crédits qui leur ont été accordés en 1983.

2.3. L'évolution des liquidités

L'objectif retenu en 1983 pour la progression de la masse monétaire M2, initialement fixé à 10 %, a été ramené à 9 % en mars. Ce taux s'applique en glissement annuel calculé sur la moyenne novembre, décembre, janvier. Selon les informations disponibles, l'évolution observée serait à peine supérieure à cet objectif.

L'année 1983 marque une décroissance graduelle du rythme d'expansion des liquidités. Mais ce mouvement d'ensemble masque des évolutions assez contrastées au trimestre le trimestre selon les types d'actifs.

Ainsi, au premier semestre, les agents dans l'expectative des mesures de politique économique et fiscale privilégient la constitution d'actifs très liquides : M1 augmente rapidement, ainsi que les comptes sur livrets dans les banques. Au deuxième trimestre, les dépôts dans les Caisses d'Epargne s'accroissent nettement à la suite du relèvement du plafond des dépôts sur livret A.

A partir du troisième trimestre, les détenteurs de liquidités ajustent leurs dépôts au profit d'actifs mieux rémunérés. Le succès exceptionnel des émissions d'obligations, à l'été 1983, et notamment celui de l'emprunt d'Etat de 25 milliards de francs, explique le ralentissement brutal de la progression de M3, partiellement compensé au quatrième trimestre.

Principaux agrégats monétaires

corrigés des variations saisonnières, taux de croissance trimestriels

	1981 GA	1982					1983					Encours à fin sept. 83 (milliards de F.)
		1	2	3	4	GA	1	2	3	4**	GA**	
Disponibilité monétaire (M1)	14,8	3,0	3,1	2,6	1,7	10,7	3,0	3,3	1,0	1,2	8,7	901
Quasi-monnaie (M2-M1)	8,5	4,5	4,3	2,2	1,1	12,6	2,1	1,7	1,5	4,5	10,2	934
dont : comptes sur livrets dans les banques (y.c. LEP et COVEDI)	20,6	5,2	5,3	3,9	3,2	18,8	5,4	4,6	2,4	nd	nd	6247
bons dans les banques	-3,6	2,5	2,7	0,5	-1,1	2,1	0,8	-0,7	-0,8	nd	nd	212
dépôts à terme	12,0	7,8	8,0	0,8	-0,4	18,6	1,1	1,4	4,0	nd	nd	312
Masse monétaire (M2)	11,5	3,7	3,7	2,4	1,3	11,7	2,5	2,5	1,3	2,9	9,5	1835
dont : résidents (M2R)	10,4	3,8	3,1	2,3	1,2	11,0	2,8	2,2	1,0	3,1	9,7	1780
Placements dans les Caisses d'Epargne .	13,5	3,1	3,0	3,3	3,4	13,5	2,3	3,4	2,3	1,9	10,3	758
Ensemble des liquidités (M3)	11,8	3,4	3,4	2,6	1,9	11,8	2,4	2,6	1,5	2,5	9,3	2646

Source : Banque de France

En fin d'année, la mise en place des Comptes pour le développement industriel (CODEVI), assimilables du point de vue de l'épargnant à un livret d'épargne défiscalisé, connaît un vif succès. D'octobre à décembre, la collecte, assurée à près de 80 % par les banques, atteint environ 50 milliards, en provenance probablement pour l'essentiel de dépôts à vue et de livrets soumis à imposition.

Comment interpréter ce net ralentissement de la progression de la masse monétaire ? S'explique-t-il bien par l'inflexion des évolutions nominales depuis la mise en place du blocage des prix et des revenus ? Des travaux récents, menés au Service d'Etudes Econométriques de la Banque de France et actualisés pour les besoins de la présente note, apportent quelques éléments de réponse. Ces travaux mettent en évidence une relation entre le taux de croissance de l'encaisse réelle (ici au sens de M3), le taux de croissance du PIB total, le taux d'inflation et le taux d'intérêt des obligations, relation qui traduit une liaison assez stable entre ces grandeurs sur la décennie 1970. Or cette liaison ne paraît plus tenir aussi bien qu'auparavant sur la période récente. Ainsi, si l'on prend comme base le 1er juillet 1982, date d'entrée en vigueur du blocage des prix et des revenus, le niveau de M3 prédit par l'équation apparaît sensiblement supérieur au niveau observé. Les écarts en pourcentage entre les niveaux effectifs et les niveaux résultant de l'équation sont donnés dans le tableau suivant :

82.3	82.4	83.1	83.2	83.3	83.4
- 0,2	- 1,0	- 1,7	- 2,9	- 4,2	- 4,8

En fin de période, M3 serait donc d'après cette équation inférieur d'environ 125 milliards à sa valeur tendancielle. Une bonne partie de cet écart peut s'expliquer par le développement des fonds communs de placement en obligations et de SICAV à court terme que les banques offrent massivement à leur clientèle en guise de substitut aux comptes à terme dont le plancher a été remonté à 500 000 F fin 1981.

On estime en effet à 78 milliards environ les sommes ainsi placées dans des actifs qui sont très proches substituts d'éléments retenus dans M3. Même si la substitution est totale, ces résultats montrent donc que la progression de l'ensemble des liquidités se ralentit plus rapidement que ne le justifierait l'inflexion de la croissance de la valeur du PIB. Ainsi, au vu des statistiques d'évolution de la masse monétaire, la politique monétaire serait, en 1983, modérément restrictive.

2.4. Les crédits à l'économie

Mais il faut examiner également la distribution des crédits.

Elle est soumise en 1983 à un dispositif d'encadrement qui freine la progression des crédits bancaires à l'économie (+ 12,6 % en glissement annuel après + 17,7 % en 1982).

La norme édictée pour 1983 prévoyait initialement que sur une base 100 fin décembre 1982, l'encours des crédits encadrés distribués par les établissements soumis à la réglementation ne dépasse pas l'indice 103 (105 pour les établissements spécialisés dans le financement des ventes à tempérament) en fin d'année. Cet objectif de fin d'année, ramené ultérieurement en baisse à 102,5, s'accompagne d'un suivi infra annuel qui prévoit notamment un point de passage à 99,5 fin juin. Les banques ont éprouvé quelques difficultés à respecter le profil imposé sur le premier semestre. La prime de désencadrement, versée par les établissements en dépassement pour se refinancer auprès d'établissements qui n'ont pas atteint le plafond autorisé, le montre :

Prime de désencadrement

en pourcentage

Déc. 82	Mars 83	Juin 83	Sept. 83	Déc 83
8,9	12,0	4,5	0,8	1,0

Source : Banque de France

Mais, en fin d'année, la facilité d'obtention de crédits bancaires s'est sensiblement accrue, comme en témoignent les réponses des industriels et des commerçants aux enquêtes de conjoncture.

Si la distribution de crédits bancaires reste en forte progression en 1983 (+ 12,6 % à rapprocher de la norme de 2,5 % pour les seuls crédits soumis à encadrement), c'est que le système de l'encadrement est considérablement assoupli par un ensemble de mesures visant à la sélectivité.

Ventilation des crédits bancaires entre résidents et non résidents

milliards de francs courants

	1981	1982		1983			
	déc.	juin	déc.	GA	juin	déc.*	GA*
Crédits aux résidents	1306.5	1409.1	1506	+ 15.3%	1578.2	1680.0	+ 11.5%
Crédits aux non résidents	259.6	307.8	337.1	+ 29.8%	373.2	395.0	+ 17.2%
dont en devises (non CVS)	144.0	185.3	197.8	+ 37.4%	229	236	+ 19.3%
Ensemble des crédits bancaires	1566.1	1716.9	1843.1	+ 17.7%	1951.4	2075.0	+ 12.6%

Source : Banque de France

Divers types de concours bénéficient de normes spécifiques : 15 % pour les crédits à l'exportation, régimes particuliers pour le financement des investissements prioritaires et les prêts conventionnés à l'habitat (environ 18 % du total des crédits bancaires fin 1983). L'intégralité des crédits en devises et différents concours en francs (au total environ 23 % du total) sont placés hors encadrement. Il est difficile d'apprécier la part de ces mesures qui profite effectivement aux opérations économiques que l'on souhaite promouvoir (exportations, investissements) de celle qui induit une simple modification des structures de financement à situation réelle inchangée : pour un même partage de ses ventes entre marché intérieur et exportations, il est plus avantageux

pour l'entreprise comme pour son banquier d'assurer la trésorerie en mobilisant des créances sur l'étranger plutôt que sur les clients nationaux.

Enfin, les banques ont en outre la possibilité de distribuer en franchise de l'encadrement les concours financés par l'accroissement de leurs ressources longues, ce qui constitue pour elles une incitation puissante à solliciter le marché financier (1).

En définitive, la croissance des encours de crédits bancaires à l'économie reste supérieure à celle du PIB en valeur (12,6 % contre 9,9 % en glissement annuel en 1983). Mais l'agrégat crédits bancaires à l'économie n'est pas la bonne grandeur à considérer lorsque l'on cherche à juger l'impact macroéconomique de la politique monétaire. On vient de le voir, il renferme des crédits financés par les banques sur ressources longues pour lesquels les banques jouent un simple rôle d'intermédiaire entre ménages et entreprises, sans transformation. Il contient également les crédits aux non-résidents, et ces deux postes sont en forte progression en 1983. Mais il laisse de côté le financement du Trésor sur ressources monétaires, lui aussi en forte augmentation cette année. Aussi, l'un compensant l'autre, le crédit interne net, résultat de toutes ces corrections, présente-t-il en 1983 une croissance voisine du total des crédits bancaires (+ 12,4 % au lieu de 12,6 %).

Crédit interne net

(financement bancaire des agents internes sur ressources monétaires)

milliards de francs courants

	1981		1982				1983				
	déc.	mars	juin	sept.	déc.	GA	mars	juin	sept.	déc.*	GA*
Créances sur le Trésor Public (CVS)	184.8	199.7	218.9	224.4	221.8	+19.7%	246.1	285.9	286.4	286.0	+28.9%
Crédits bancaires aux résidents (CVS)	1306.5	1356.5	1409.1	1457.6	1506.0	+15.3%	1548.1	1578.2	1629.5	1680.0	+11.5%
Autres concours nets des divers (1)	93.3	127.5	126.9	129.4	129.8	+39.1%	185.9	169.4	164.6	169.0	+30.2%
Ressources non monétaires (2)	-239.2	-259.9	-266.0	-279.2	-300.5	25.6%	-327.4	-362.8	-376.0	-385.0	28.1%
Crédit interne net (CVS)	1345.4	1423.8	1488.9	1532.2	1557.1	+15.7%	1652.7	1670.7	1704.5	1750.0	+12.4%

(1) Les autres concours comprennent notamment le crédit bail, les prêts participatifs et les titres de placement sur des résidents. Source : Banque de France

(2) Il s'agit des ressources non monétaires obtenues auprès des résidents : refinancement auprès des institutions financières non bancaires, capitaux propres et émissions obligataires à l'exception de la part souscrite par des non résidents.

* Estimations.

2.5. La masse monétaire et ses contreparties

La politique monétaire paraît restrictive au vu des évolutions de la masse monétaire, expansionniste si l'on regarde le crédit. Cette apparente contradiction se résout à l'analyse des sources de la création monétaire en 1983, décrites dans le tableau suivant pour la fraction M2R de la masse monétaire M2 détenue par les résidents.

(1) La franchise a été ramenée à 90 % de la collecte nouvelle au deuxième semestre.

Sources de la création monétaire

milliards de francs

	Variations brutes		Encours bruts à fin sept. 1983
	1982	1983*	
M2R	161	157	1 718
Extérieur :			
Solde des transactions courantes et balance des mouvements de capitaux des agents non monétaires	- 54	- 36	16
Crédit interne net	+ 215	193	1 702
dont :			
Trésor	(32)	(60)	(306)
Concours bancaires aux résidents	(239)	(205)	(1807)
Ressources non monétaires	(-61)	(-85)	(-374)
Divers	(+15)	(+13)	(- 37)

Source : Banque de France

La différence provient en effet de la destruction de monnaie qui a son origine dans le déficit de la balance des paiements : les sorties de francs associées à ce déficit sont en partie compensées par le développement du crédit interne. La politique suivie accommode partiellement en répondant aux besoins du Trésor et en facilitant le financement des investissements des entreprises.

M2 (résidents) et contreparties

milliards de francs

	1981	1982					1983				
	déc.	mars	juin	sept.	déc.	GA	mars	juin	sept.	déc.	GA*
M2 résidents (CVS)	1462.2	1518.2	1566.2	1602.6	1622.4	+11.0%	1669.1	1704.3	1721.6	1780.0	+ 9.7%
Contreparties											
Extérieur (non CVS)	115.3	94.6	72.6	69.4	61.4	-46.7%	16.0	28.7	16.5	25.0	-59.3%
Crédit interne net (CVS)	1345.4	1423.8	1488.9	1532.2	1557.1	+15.7%	1652.7	1670.7	1704.5	1750.0	12.4%

* Estimations

Source : Banque de France

Année	Variations brutes	
	1983	1982
1983	127	101
1982	127	101

Les données relatives aux variations brutes des entreprises ont été obtenues à partir de la base de données de l'INSEE. Les données relatives aux variations nettes ont été obtenues à partir de la base de données de l'INSEE. Les données relatives aux variations nettes ont été obtenues à partir de la base de données de l'INSEE.

Année	Variations nettes	
	1983	1982
1983	127	101
1982	127	101

Les données relatives aux variations nettes des entreprises ont été obtenues à partir de la base de données de l'INSEE.

2.3. La base de données de l'INSEE

La base de données de l'INSEE est constituée de deux parties principales : la base de données de l'INSEE et la base de données de l'INSEE. La base de données de l'INSEE est constituée de deux parties principales : la base de données de l'INSEE et la base de données de l'INSEE.

III. LES PRIX ET LES SALAIRES

1. Le constat

1.1. Le prix des produits importés

La décélération des prix des produits importés est un élément marquant de l'année 1983 : en glissement la croissance des prix à l'importation est passée de près de 12 % en 1982 à 5 % en 1983.

Le prix des importations françaises

taux de croissance

	1 9 8 1 GA	1 9 8 2 GA	1 9 8 3 GA
Importations totales	16.0	11.8	5.1
Importations marchandises	15.2	11.1	5.1
Importations énergétiques	33.2	20.6	- 4.3
Importations de produits manufacturés	12.8	12.5	8.5

Quatre causes essentielles expliquent ce ralentissement en 1983 : la baisse du prix de l'énergie en dollars, la quasi stabilité des cours des matières premières industrielles en devises, une dépréciation relativement faible du franc (5,7 % en glissement sur 1983 contre 11,7 % en 1982), et la décélération de l'inflation mondiale en partie liée à la baisse du prix de l'énergie.

Les prix mondiaux

taux de croissance

	1 9 8 1 GA	1 9 8 2 GA	1 9 8 3 GA
Matières premières en devises	- 8.2	- 5.4	+ 12.6
Matières premières industrielles en devises.	- 6.6	- 5.9	1.8
Matières premières agricoles en devises	-12.2	- 4.0	34.1
Prix exportations des concurrents en monnaie nationale	12.0	6.0	5.0
Taux de change du franc (1)	10.9	11.7	5.7

Source : INSEE

(1) La monnaie de chaque pays est affectée d'un poids qui reflète la concurrence qu'il fait à la France sur les marchés extérieurs.

1. Le constat

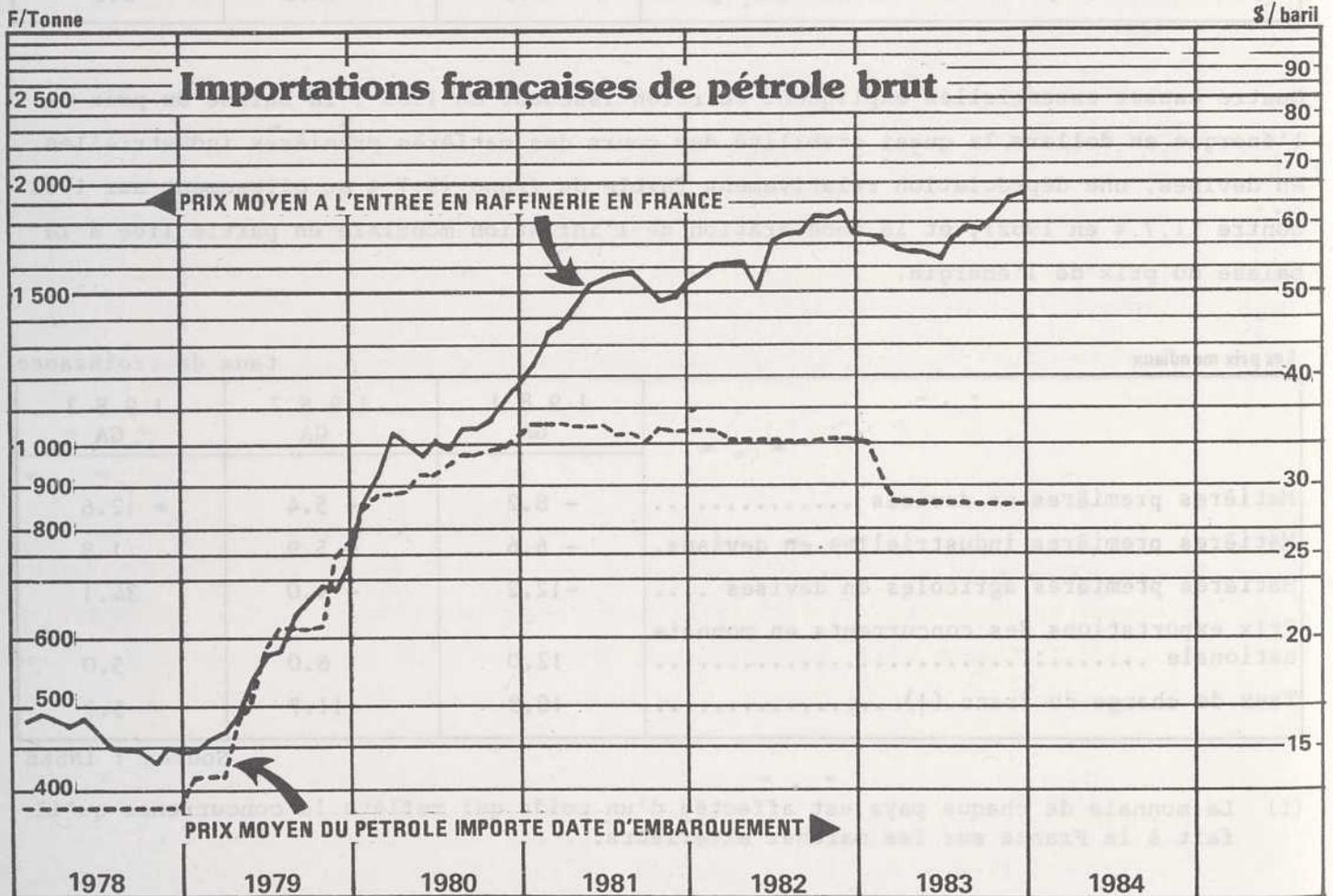
1.1. Le prix des produits importés

La dégradation des prix des produits importés est un élément marquant de l'état 1983. En glissement la croissance des prix à l'importation est passée de 12 % en 1982 à 2 % en 1983.

taux de croissance

le prix des importations françaises

1983	1982	1981
2,1	11,8	16,9
2,1	11,1	15,2
4,3	20,6	17,2
8,2	12,2	12,8

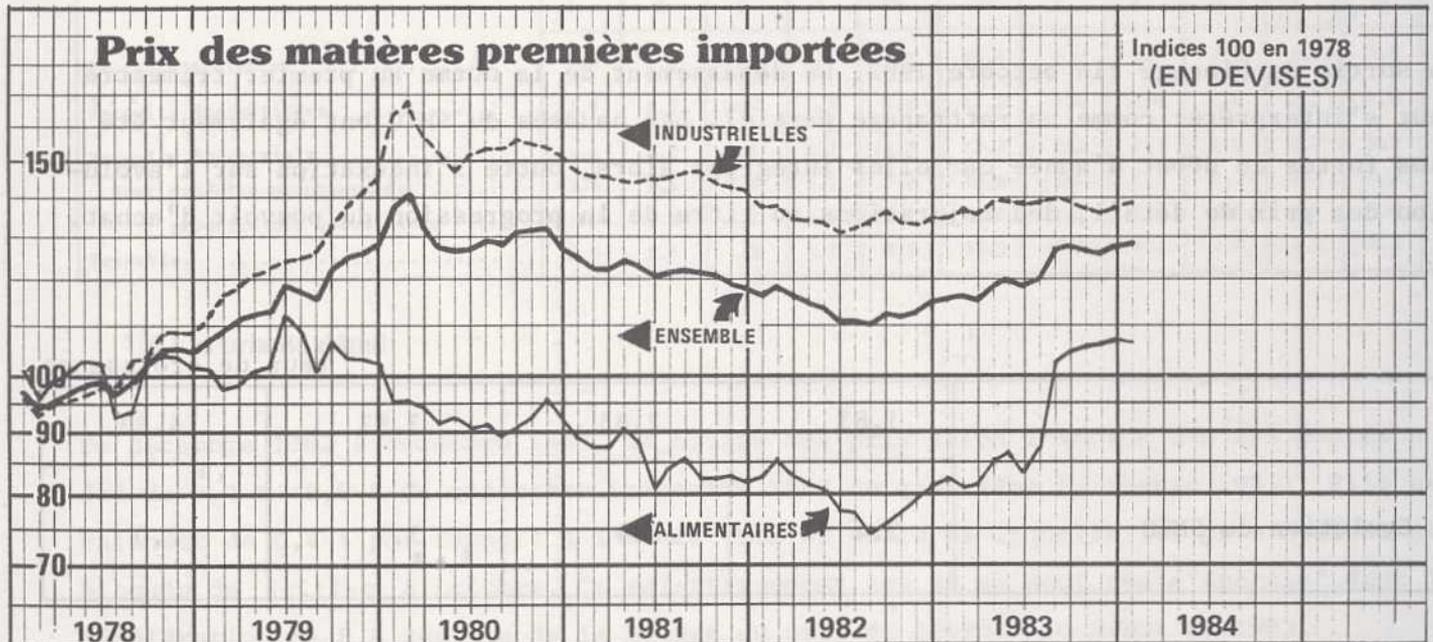


a - Le prix de l'énergie

En dollars, le prix moyen du pétrole importé par la France a enregistré au début de l'année une baisse de 14,5 % puis s'est stabilisé sur ce niveau. La montée du dollar au deuxième semestre ramène ce prix fin 1983 pratiquement à son niveau de la fin 1982 (1815 F la tonne après 1804 F).

b - Le prix des matières premières

Les cours en devises de l'ensemble des matières premières importées par la France ont progressé de 12,6 % en glissement sur l'année 1983. Mais cette évolution globale résulte d'une très forte progression des cours des matières premières alimentaires (34,1%) essentiellement due à une flambée sur les oléagineux, et d'une quasi stabilité des industrielles (+1,8%). Convertie en francs, la hausse des alimentaires atteint 52,0% sur l'année (contre 15,6 % en 1982), celle des industrielles 13,8 % (contre 13,3 % en 1982). Ainsi les produits agricoles sont les seuls dont le prix à l'importation se soit accéléré en 1983. Notons néanmoins que les matières premières agricoles ne représentent que 2,5 % des importations françaises : une remontée de leur cours a donc moins d'impact qu'une reprise équivalente portant sur les matières premières industrielles dont la part dans les importations françaises est de 4,5 %.



c - Les produits manufacturés

Les prix à l'importation des produits manufacturés augmentent en glissement sur 1983 de 8,5 %. La décélération est donc nette ici encore si on se réfère à la hausse de 12,5 % observée en 1982, mais elle ne concerne pas tous les produits : seuls les biens d'équipement et l'automobile, dont la demande tant interne qu'externe est déprimée, sont tou-

chés par ce ralentissement ; les prix à l'importation des biens intermédiaires et des biens de consommation conservent une croissance analogue à celle de l'année passée.

1.2. Le taux de salaire

Le taux de salaire horaire, selon le Ministère du Travail, a progressé de 9,7 % au cours de l'année 1983. Les hausses ne sont pas réparties également sur les quatre trimestres. Le premier trimestre enregistre une forte progression (+ 3,1 %), puis on observe un net ralentissement qui permet d'atteindre au second semestre la norme de 2 % de croissance par trimestre figurant dans la plupart des accords de salaires qui ont été signés après

Le taux de salaire

Taux de croissance trimestriels

	1 9 8 2						1 9 8 3					
	1	2	3	4	GA	MA	1	2	3	4*	GA*	MA*
Taux salaire horaire nominal (1)	4.7	2.9	0.2	4.2	12.6	15.4	3.1	2.5	1.9	1.7	9.7	11.2
(2)	4.8	3.5	1.3	2.3	12.5	15.5	3.5	2.5	2.3	1.9	10.6	10.7
Indice des prix de détail (3)	2.8	3.1	1.4	1.9	9.5	12.0	2.6	2.8	2.1	1.9	9.8	9.5
Pouvoir d'achat du taux salaire horaire (2) - (3)	2.0	0.4	-0.1	0.4	2.7	3.1	0.9	-0.3	0.2	0.0	0.8	1.2
Pouvoir d'achat du taux salaire horaire (compensation exclus)	0.6	-0.6	-0.1	0.4	0.3	0.9	0.9	-0.3	0.2	0.0	0.8	1.2

(1) Source Ministère du Travail - en glissement trimestriel

(2) Source Comptes Trimestriels - en moyenne trimestrielle ENF hors GEN.

la sortie du blocage fin octobre 1982. Le dépassement de la norme au premier trimestre peut s'interpréter comme un rattrapage partiel. Les hausses du SMIC ont également été plus fortes en début d'année car elles intègrent alors, outre l'indexation sur l'évolution des prix de détail, des majorations au titre de la progression du pouvoir d'achat.

taux de croissance

	1.83	2.83	3.83	4.83
Evolution du SMIC	3.4	3.4	3.1	2.0

Cette progression du taux de salaire en 1983 correspond à un net ralentissement par rapport à l'année 1982. Calculée en moyenne trimestrielle, selon les comptes nationaux trimestriels, elle permet de dégager un gain de pouvoir d'achat de 0,8 % en glissement sur 1983, inférieur au 1,3 % de 1981 et 2,7 % de 1982 (dont il convient toutefois de défalquer 2,4 % pour tenir compte de la compensation intervenue à la suite de la réduction de la durée du travail).

1.3 Les prix à la production

a - Les prix agricoles

Malgré une hausse à nouveau soutenue des prix agricoles à la production au cours de l'été, liée à une campagne agricole moins bonne que la précédente, le prix de la production agricole décélère en 1983 (5,8 % en glissement en 1983 après 9,2 % en 1982).

b - Les autres prix à la production

On observe aussi une décélération des prix de production dans l'industrie (8,0 % en glissement sur 1983 après 8,8 % sur 1982). Ce ralentissement résulte du très net repli de la croissance du prix de l'énergie (5,2 % en 1983 après 13,7 % en 1982) mais elle n'apparaît ni au niveau des produits manufacturés (8,2 % après 7,9 % en 1982) ni au niveau du prix des produits non industriels (9,0 % en 1983 après 8,7 % en 1982).

Au total le prix de la production augmente de 8,5 % en 1983 contre 8,8 % en 1982. L'essentiel des hausses est concentré sur le premier semestre (4,5 %), le deuxième semestre laissant apparaître un certain ralentissement (3,8 %).

Prix à la production

Taux de croissance trimestriels

	1982						1983					
	1	2	3	4	GA	MA	1	2	3	4	GA	MA
	Produits agricoles	3.0	2.4	1.9	1.6	9.2	10.9	1.0	1.2	2.3	1.2	5.8
Produits énergétiques	2.9	2.5	0.8	2.3	8.8	11.5	1.6	2.0	1.9	2.2	8.0	7.7
Produits industriels	1.5	2.7	2.6	6.3	13.7	13.3	- 2.5	2.1	0.8	4.7	5.2	7.4
dont produits manufacturés	3.3	2.4	0.5	1.5	7.9	10.8	2.4	1.7	2.1	1.7	8.2	7.4
produits non industriels ...	3.0	2.3	1.7	1.5	8.7	11.0	2.4	2.8	1.9	1.6	9.0	8.7
Ensemble	3.0	2.4	1.3	1.9	8.8	11.3	2.0	2.4	1.9	1.9	8.5	8.2

1.4 Les prix de détail

De décembre 1982 à décembre 1983, la hausse des prix selon l'indice des 295 postes a été de 9,3 % (9,8 % du quatrième trimestre 1982 au quatrième trimestre 1983). Elle se ralentit de 0,4 % par rapport à l'année 1982 au cours de laquelle les prix avaient été bloqués de juillet à octobre. Ce ralentissement est dû au seul poste "énergie" dont la décélération de 8 % résulte de la baisse du prix du pétrole au début de 1983.

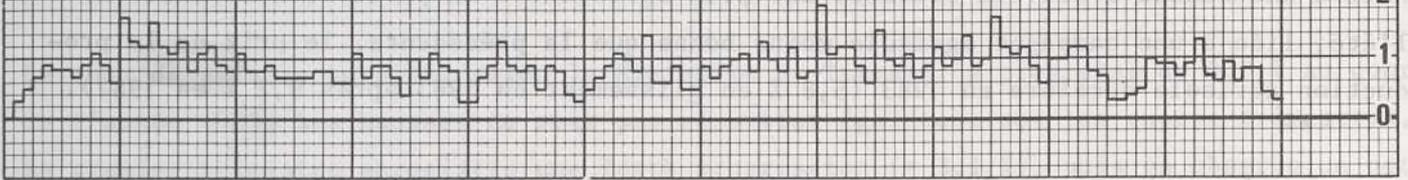
Deux points caractérisent l'évolution des prix de détail en 1983. D'une part on retrouve pour les prix alimentaires l'inflexion à la hausse en milieu d'année que l'on a signalée sur les prix de production. Elle est renforcée à ce stade par le renchérissement des produits de base importés. D'autre part, dans tous les autres secteurs, la hausse du premier semestre (5,3 %) est sensiblement plus forte que celle du second (3,8 %). Cette

Variation des prix à la consommation

* S: INSEE, SCV/D: 25
 ☆ Taux mensuel en %/BRUTS

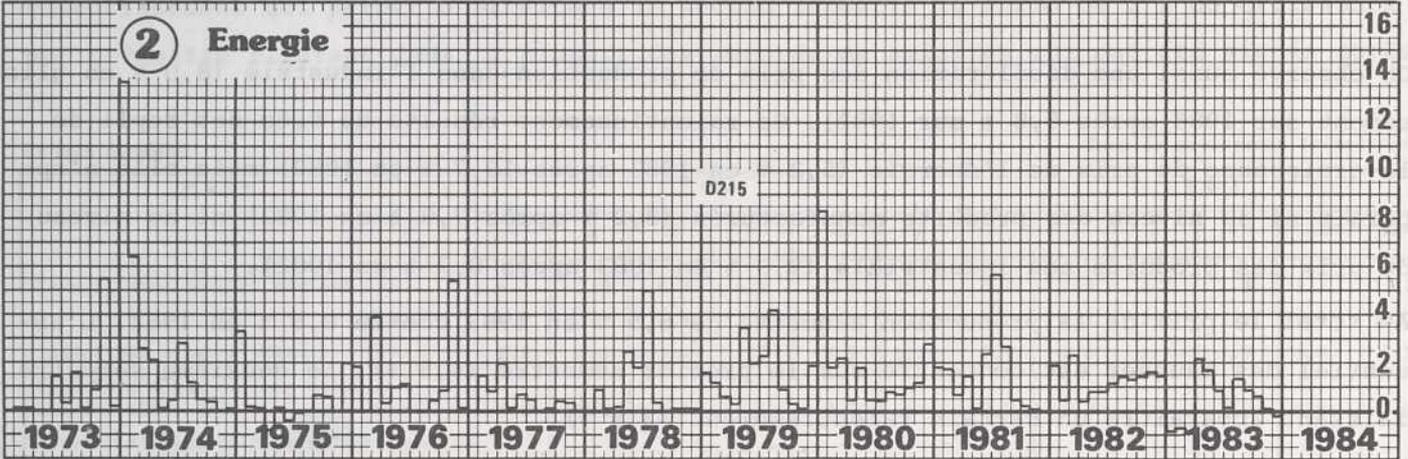
① Ensemble des 295 postes

D202 (INDICE EN A 126 ■ 7)



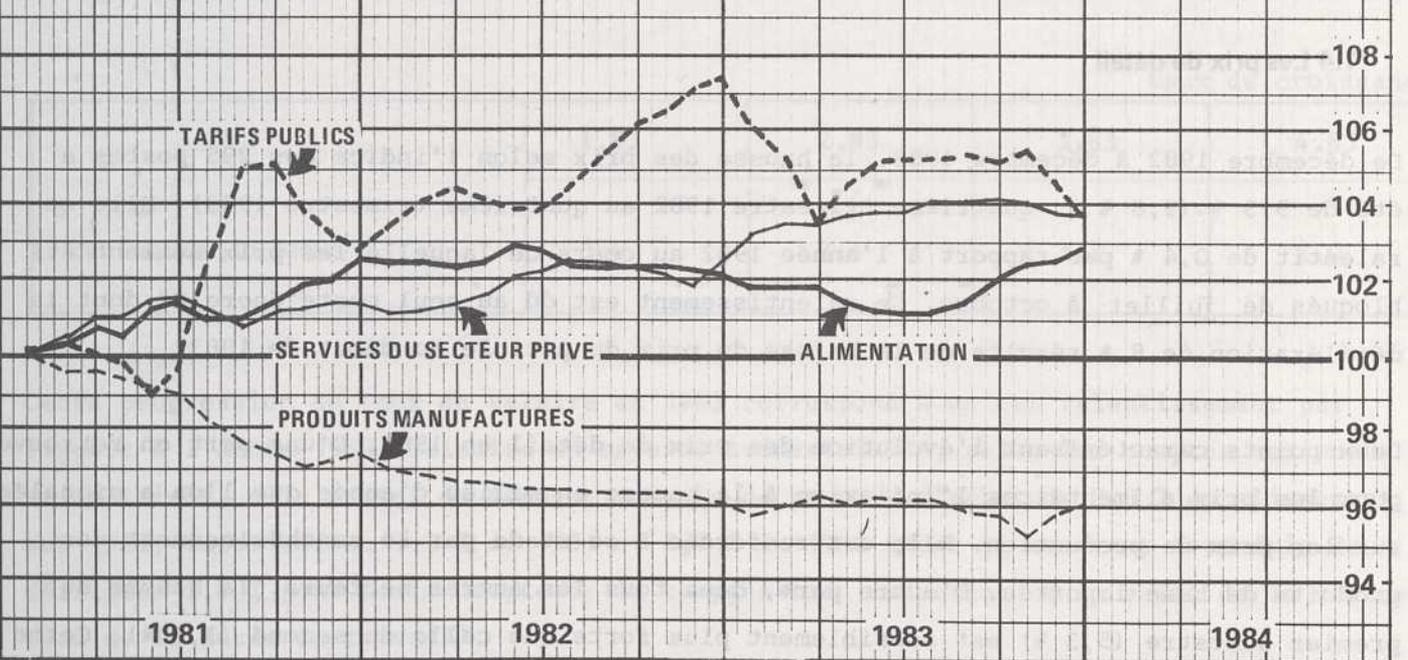
② Energie

D215



Prix relatifs par groupes

Indice 100 = Janvier 1981



disparité entre les deux moitiés de l'année, que l'on observe aussi au stade des prix à la production s'explique en particulier par les conditions d'application de la réglementation des prix : certains effets de rattrapage après le blocage des prix de 1982 se sont encore manifestés au début de 1983, notamment pour les produits manufacturés et les services privés ; surtout, les accords de prix négociés entre l'administration et les industriels ou prestataires de services sous forme d'autorisation de hausse couvrant en principe toute l'année 1983 ont été, en fait, mis en oeuvre très vite après leur signature, au début de l'année 1983.

Indice des prix des 295 postes

Taux de croissance

	1982 GA	1983		
		I	II	GA
Alimentation	9.2	4.2	5.6	10.1
Produits industriels du secteur privé	8.2	5.3	3.7	9.2
Services du secteur privé	10.9	6.7	3.7	10.6
Tarifs publics (y compris énergie) ..	14.8	3.1	2.4	5.6
Loyers-eau	8.1	6.3	4.0	10.5
Santé	5.0	9.5	0.0	9.5
Ensemble	9.7	5.3	3.8	9.3

Source : INSEE

Certains éléments imprévisibles ont entre autres affecté l'évolution des prix en 1983 (mauvaises récoltes, montée du dollar et des prix des matières premières alimentaires) : ils ont contribué au dépassement de la norme de 8 % fixée par les pouvoirs publics.

2. Les effets de la politique des prix et des revenus

Le constat présenté précédemment sur l'évolution des coûts et des prix de production et du pouvoir d'achat des salaires ne permet pas d'analyser précisément les effets de la politique très active menée dans ce domaine depuis la fin de 1981 : blocage des prix de détail de tous les services pendant trois mois après la dévaluation d'octobre 1981 ; blocage des prix et des revenus de juin à octobre 1982 ; encadrement des prix et recommandations des pouvoirs publics sur l'évolution des salaires en 1983. Séparer ce qui relève de la politique économique et ce qui résulte d'un ralentissement automatique, lié par exemple à l'évolution des prix de l'énergie, est un exercice délicat qui suppose une connaissance approfondie des mécanismes spontanés de détermination des prix et des salaires. C'est dans ce but qu'a été construite la maquette économétrique présentée dans l'encadré ci-après. L'analyse fournit deux types de résultats : on chiffre tout d'abord séparément l'impact spécifique, sur les salaires et sur les prix, de la politique suivie ;

Les prix et les salaires évoluent de concert : le gain - ou le maintien - du pouvoir d'achat est l'enjeu des négociations salariales ; la hausse des coûts salariaux se retrouve dans celle des prix. C'est la boucle prix salaires. Le prix des produits importés, le chômage, les tensions sur l'appareil productif et les gains de productivité interviennent à des degrés divers pour provoquer ou moduler la croissance des prix et salaires intérieurs. Il faut expliciter et chiffrer précisément les mécanismes en cause en l'absence d'intervention des pouvoirs publics, pour pouvoir apprécier l'impact de la politique des prix et des revenus : c'est le but de la maquette utilisée ici.

Macroéconomique, cette maquette fait abstraction de la diffusion sectorielle des hausses de prix et de salaires. Elle comporte quatre équations, taux de salaire, prix à la production de l'industrie et des services, prix de détail, qui sont estimées par des méthodes économétriques (variables instrumentales) conçues pour traiter spécifiquement de la simultanéité que l'on rencontre dans la détermination des prix et salaires. Les résultats sont robustes sur la période d'estimation (1965 à 1981) : les comportements implicites qu'ils représentent apparaissent stables dans la grande variété des situations que l'économie française a traversées sur cette période.

La structure générale de la maquette est la suivante. On regroupe les prix à la production en trois sous-groupes : les prix agricoles et les prix de l'énergie sont exogènes, les prix des industries agro-alimentaires et manufacturières sont soumis à la pression de la concurrence internationale, les prix du bâtiment et des services (nous parlerons, pour faire court, de prix des services) sont abrités

on fournit ensuite une appréciation globale de ses effets sur l'évolution d'ensemble des prix et des salaires.

2.1. L'impact de l'action sur les prix et les revenus a été particulièrement fort sur les salaires

Dans cette première partie, on recherche les impacts spécifiques de l'action gouvernementale sur les quatre mécanismes de détermination des prix et des salaires étudiés par la maquette : fixation des prix de détail à partir des prix à la production, détermination des prix à la production de l'industrie et des services en fonction des coûts, indexation des salaires sur les prix de détail. On cherche donc à voir si, étant donné l'évolution observée des prix à la production, les prix de détail se sont fixés à un niveau inférieur à ce qu'aurait donné le comportement spontané. Une analyse analogue est menée dans chacun des quatre cas énumérés précédemment. Pour avoir l'effet total

DES PRIX ET DES SALAIRES

de cette concurrence. Pour l'industrie comme pour les services, on suppose que les prix suivent les coûts de production, mais avec des retards et des taux de marge différents selon le secteur. Compte tenu de l'évolution tendancielle de la productivité et du niveau du chômage, les salaires suivent les prix de détail.

La boucle est fermée par une équation qui retrace la formation des prix de détail à partir des prix à la production, sous l'hypothèse d'un taux de marge fixe des commerçants.

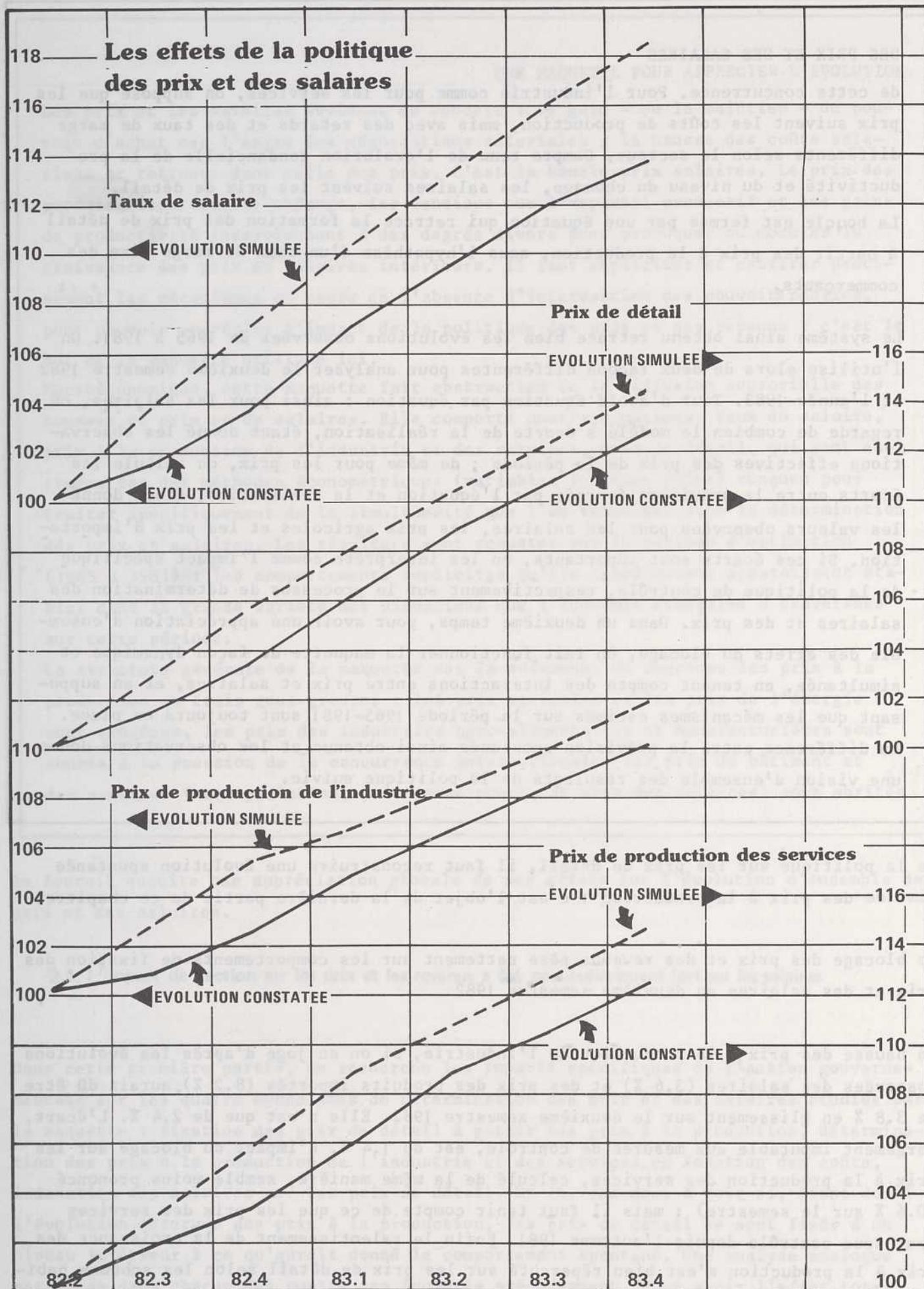
Le système ainsi obtenu retrace bien les évolutions observées de 1965 à 1981. On l'utilise alors de deux façons différentes pour analyser le deuxième semestre 1982 et l'année 1983. Tout d'abord équation par équation : ainsi pour les salaires, on regarde de combien le modèle s'écarte de la réalisation, étant donné les observations effectives des prix de la période ; de même pour les prix, on calcule les écarts entre la prévision fournie par l'équation et la réalisation, étant donné les valeurs observées pour les salaires, les prix agricoles et les prix d'importation. Si ces écarts sont importants, on les interprète comme l'impact spécifique de la politique de contrôle, respectivement sur le processus de détermination des salaires et des prix. Dans un deuxième temps, pour avoir une appréciation d'ensemble des effets du blocage, on fait fonctionner la maquette de façon dynamique et simultanée, en tenant compte des interactions entre prix et salaires, et en supposant que les mécanismes estimés sur la période 1965-1981 sont toujours en place. La différence entre la prévision spontanée ainsi obtenue et les observations donne une vision d'ensemble des résultats de la politique suivie.

de la politique sur les prix de détail, il faut reconstruire une évolution spontanée *simulée* des prix à la production : c'est l'objet de la dernière partie de ce chapitre.

Le blocage des prix et des revenus pèse nettement sur les comportements de fixation des prix et des salaires au deuxième semestre 1982.

La hausse des prix à la production de l'industrie, si on en juge d'après les évolutions observées des salaires (3.6 %) et des prix des produits importés (8.2 %), aurait dû être de 3.8 % en glissement sur le deuxième semestre 1982. Elle n'est que de 2.4 %. L'écart, largement imputable aux mesures de contrôle, est de 1.4 %. L'impact du blocage sur les prix à la production des services, calculé de la même manière, semble moins prononcé (0.6 % sur le semestre) : mais il faut tenir compte de ce que les prix des services sont sous contrôle depuis l'automne 1981. Enfin le ralentissement de la croissance des prix à la production s'est bien répercuté sur les prix de détail selon les schémas habi-

Les effets de la politique des prix et des salaires



tuels : les gains supplémentaires à attendre d'un pincement des marges commerciales sont en tout état de cause faibles (les marges commerciales représentent moins de 20 % de la valeur de la consommation) et le chiffre fourni par la maquette (0.2 %) est de l'ordre de grandeur de la précision de l'équation.

L'impact de l'action des pouvoirs publics sur le mode de détermination des prix et des salaires (1)

taux de croissance trimestriels

	1982		1983			
	3	4	1	2	3	4
Taux de salaire	- 2,2	- 0,4	0,6	- 0,2	- 0,0	- 0,8
Prix de l'industrie	- 1,3	- 0,1	1,2	- 0,1	0,3	-
Prix des services	- 0,2	- 0,4	- 0,2	0,9	- 0,6	0,5
Prix de détail	- 0,2	-	0,5	0,2	0,4	0,1

(1) Pour chaque équation de la maquette il s'agit de la différence entre l'évolution observée et l'évolution expliquée, toutes les variables explicatives étant à leur niveau observé.

La progression du taux de salaire marque un décrochement brutal (- 2.6 % en glissement sur le deuxième semestre 1982), par rapport à ses déterminants habituels. Le blocage se fait donc beaucoup plus durement ressentir sur les salaires que sur les prix. En effet, les délais d'ajustement des prix aux coûts sont faibles, de l'ordre du trimestre, et les prix bénéficient immédiatement dans l'équation du ralentissement de la hausse des salaires. En sens inverse, les retards d'indexation des salaires sur les prix sont importants et s'étalent sur cinq trimestres. En outre l'équation indique le maintien d'une progression tendancielle du pouvoir d'achat des salaires de l'ordre de 1.5 % par an sur la période récente, progression remise en cause par le blocage. Un blocage simultané des prix et des salaires pèse donc mécaniquement sur les salaires plus que sur les prix.

1983 voit certains rattrapages par rapport aux comportements spontanés de fixation des prix et des salaires. Pour simplifier, on peut les classer en deux catégories : dans le premier cas, le prix dérape en échappant au contrôle, dans le second, le prix obéit bien à la norme fixée par les pouvoirs publics, mais ne retrace pas l'inflexion d'éléments exogènes qui, en temps normal, aurait conduit à un ralentissement plus prononcé que cette norme. Dans la première catégorie, on peut ranger les salaires qui évoluent dans l'ensemble conformément aux indexations habituelles, après toutefois un léger dérapage au premier trimestre (+ 0.6 %). De même, le prix des services connaît une accélération au printemps. En revanche, la baisse du prix de l'énergie importée au premier trimestre permet aux industriels de reconstituer leurs marges sans déroger à la réglementation édictée par les pouvoirs publics. Le prix à la production de l'industrie augmente plus vite que ne l'indique l'équation : l'écart est de 1.2 % au premier trimestre.

Le fort dérapage apparent des prix de détail au premier semestre 1983 ne doit pas être lu comme une conséquence de la politique des prix. Il provient d'un ensemble de chocs qui ne sont enregistrés qu'au niveau des prix de détail par la maquette : pour partie, il s'agit de l'incidence des modifications de la fiscalité (taxe spéciale sur les produits pétroliers pour 0.1 % ; vignettes alcool et tabac pour 0.2 %) et de problèmes statistiques (mesure du prix de l'énergie aux prix de 1970) ; il traduit aussi l'imprécision de l'équation qui prend mal en compte les délais de répercussion des variations des prix à la production sur les prix à la consommation pour les produits agricoles et énergétiques, phénomène qui joue fortement ce semestre.

2.2. Les effets de l'ensemble de la politique

Les remarques précédentes portent sur les équations prises une par une. Pour avoir une vision d'ensemble des effets du contrôle, il est utile de présenter les évolutions qui résultent d'une simulation dynamique simultanée, c'est-à-dire où, dans l'exemple ci-dessus, les salaires qui président à la détermination des prix ne sont pas les salaires observés, mais ceux qui sont prédits par la maquette : on obtient des écarts bien supérieurs à ceux qui ont été décrits plus haut, un impact global plus fort que ce que laisserait croire l'étude équation par équation.

Les graphiques ci-contre mettent en regard les résultats et les évolutions constatées. Ils confirment les analyses précédentes. Du côté des prix on y retrouve que l'impact du blocage est maximal à la fin de 1982 (entre - 2 % et - 2.5 % suivant les prix), mais que les hausses compensatrices du premier semestre 1983 le réduisent de presque moitié. Fin 1983, l'écart est de 1.2 % pour les prix de détail, de l'ordre de 1.5 % à 2 % pour les prix à la production. Les simulations montrent aussi une nette inflexion dans la croissance des prix fin 1982, qui provient du ralentissement de la hausse des prix mondiaux. Le parallélisme entre les évolutions constatées et simulées au deuxième semestre 1983 indique que cette inflexion se transmet aux prix intérieurs. On vérifie enfin que les salaires perdent plus que les prix en fin de période (- 4,3 %). Les explications en sont les mêmes que précédemment : le simple maintien du pouvoir d'achat courant représente une rupture par rapport à la tendance précédente ; en outre les salaires n'ont pas rattrapé le retard d'indexation qu'ils avaient au moment de la mise en place du blocage alors que les prix, dont l'ajustement est beaucoup plus rapide, ont bénéficié à plein de la baisse des coûts.